

2,4% de chômage en Suisse, 9,3% en France : mais pourquoi la recette helvétique est-elle donc si difficile à importer ?



Les statistiques nationales suisses publiées ce 8 novembre ont révélé la stagnation du niveau de chômage dans le pays à un niveau de 2.4%.

Avec Mathieu Mucherie
Avec Michel Ruimy

Atlantico : Comment expliquer une situation de plein emploi dans le pays ? Du protectionnisme, au coût élevé du travail en passant par une "immigration choisie", quelles sont les recettes d'un tel résultat et les leçons que nous pourrions en tirer ?

Mathieu Mucherie : Pour le « plein emploi » (si l'on tient absolument à ce vocable keynésien-journalistique), il faut d'abord une monnaie saine, pas trop soumise aux caprices des autres mais proche des besoins locaux. Tous les pays développés souverains dans leur monnaie enregistrent des taux de chômage extrêmement bas (3,7% aux USA, 3% au Japon, pas beaucoup plus en Suède, au Royaume-Uni, en Australie, etc.). Le chômage n'est un phénomène massif que dans les pays pauvres ou les pays développés qui ne sont pas souverains dans leur monnaie (Grèce, France, Espagne...). La Suisse ne demande à personne une permission pour ses taux, ses banques, ses budgets. Au passage, on voit que le raisonnement de base de Maastricht (la « taille critique », l'union fait la force, « l'euro-bouclier ») tombe complètement à l'eau, on peut garder sa sécurité, sa monnaie et sa démocratie même (et surtout mieux) avec une taille modeste. Ensuite, 2e condition, fluidifier le marché de l'emploi. Pas de 35 heures, pas d'emplois jeunes, pas de coups de pouce au SMIC avant chaque élection, pas 25% de la population active dans la fonction publique, etc. La Suisse réunit également cette condition, on y licencie à peu près comme on veut et donc le recrutement n'y est pas un psychodrame. Le reste (formation, immigration, coût du travail) relève de l'anecdote, de cette microéconomie de bazar qui monopolise les médias alors que les enjeux king size sont ailleurs.

La Suisse est une terre sérieuse, qui accepte des taux d'intérêt négatifs et une déformation fabuleuse de la taille du bilan de sa banque centrale quand elle est menacée par une hausse excessive de la valeur du Franc Suisse (en pleine crise eurolandaise perpétuelle) : jamais il ne lui viendrait à l'esprit de confier son argent à un ayatollah comme Jean-Claude Trichet, d'où sa capacité à éviter le gros de la récession et à garder une industrie. Le tout, sans inflation aucune, c'est le moins que l'on puisse dire, ce qui montre au passage que les américains (et d'autres) sont bien ridicules quand ils cherchent à ressusciter les raisonnements de la courbe de Phillips (afin de faire plaisir à la majorité de Wall Street qui réclame toujours des taux d'intérêt supérieurs ?) : dans notre univers d'anticipations ancrées, il n'y a pratiquement plus de liens automatiques entre le marché du travail et le marché de la monnaie, le chômage durablement en dessous de 3% peut parfaitement s'accompagner d'une inflation nulle (même en phase de remontée du prix du baril) ; mais ce monde heureux n'est possible que si la banque centrale joue le jeu de l'économie nationale.

Michel Ruimy : Au-delà de ce chiffre de 2,4% de la population active, il faut observer que le taux de chômage en Suisse est à ce niveau depuis environ 6 mois et surtout qu'en rythme annuel, il a diminué d'environ 20% ! Toutefois, afin de mieux saisir la réalité et

effectuer des comparaisons au plan international, il convient de prendre le taux de chômage au sens de l'Organisation internationale du travail, qui se situe à environ 4,5%, niveau relativement faible comparé à d'autres pays, notamment la France.

Sans entrer plus en avant sur l'étude du marché du travail en Suisse, plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, un système de formation adapté aux besoins des entreprises, avec un apprentissage qui permet la bonne intégration de personnes qui ont des qualifications moyennes ou basses. La formation professionnelle initiale occupe ainsi un rôle prépondérant dans l'économie, permettant au pays de conserver un bas taux de chômage des jeunes alors qu'il est d'environ 15% dans l'Union européenne (UE) et plus de 20% en France.

Ensuite, le marché du travail suisse est flexible avec des salaires peu réglementés et des conditions de licenciement souples, ce qui facilite les embauches dans les entreprises. L'employeur est, en outre, libre du choix du contrat de travail (CDI, CDD, intérim) ainsi que de l'origine de son collaborateur (Suisse ou UE).

Enfin, si le système d'assurance chômage est assez protecteur, il exige également un effort permanent des demandeurs d'emploi pour retrouver rapidement du travail. Conséquence de cet état de fait, les périodes de chômage restent relativement contenues pour la plupart des demandeurs d'emplois, avec une durée moyenne d'environ 7 mois pour les personnes inscrites auprès d'un Office régional de placement de l'assurance chômage.

Conjugués à la capacité du pays à résister en période de crise grâce à une économie reconnue comme solide et à une industrie d'excellence, ces éléments permettent d'afficher un niveau de chômage des plus maîtrisés, même si celui-ci n'est pas uniforme dans le pays : les régions italophone et francophone, à l'opposé de celles de la partie alémanique, sont celles qui sont les plus exposées au risque de chômage.

Néanmoins, tout n'est pas aussi idyllique. Le marché du travail est dépendant de plusieurs facteurs, notamment du cours de l'euro franc suisse d'autant que, perçu comme une valeur refuge, le franc suisse s'est souvent apprécié au plus fort des tempêtes économiques mondiales, de la conjoncture économique de l'Union Européenne, du tourisme qui souffre d'un franc fort, avec à la clé moins d'emplois dans ce secteur, d'une industrie, notamment la pharmacie, la mécanique de précision..., fortement exportatrice, également été exposée à cette situation.

En outre, afin de mieux employer le potentiel de travail disponible, il est essentiel de mieux préparer les travailleurs de toutes les générations aux transformations technologiques de plus en plus rapides. Cela nécessite, d'une part, des mesures ciblées pour améliorer les qualifications car ce sont souvent des postes à profil d'exigences plus élevées (Mathématiques, Informatique, Biologie, Technique) qui restent vacants et d'autre part, il faut trouver un moyen de renforcer la position des travailleurs âgés dans le monde du travail et d'encourager la poursuite de leur activité.

Enfin, le maintien du chômage au niveau actuel pourrait précipiter les choses en termes de politique monétaire car la tension sur le marché du travail devrait avoir une répercussion positive sur les salaires, donc sur le renchérissement des coûts de production. Si l'inflation venait à trop augmenter, la Banque nationale suisse serait contrainte d'agir en relevant son taux d'intérêt directeur, un scénario probable parmi d'autres mais que, selon toute vraisemblance, elle commencera à mettre en œuvre en fin d'année prochaine, après la Banque centrale européenne.

A l'occasion de la publication par la Commission européenne des prévisions économiques européennes, il est apparu que le chômage français est attendu à un niveau de 8.8% en 2019 et à 8.4% en 2020, témoignant d'une lente décreue. Au regard du contexte suisse, comment expliquer un tel différentiel et une ambiance politique ressemblant à une forme d'acceptation de ce qui apparaîtrait comme une fatalité ?

Mathieu Mucherie : Comme nous ne voulons pas traiter sur le fond les deux problèmes vus plus haut (la camisole monétaire unique qui brise toute capacité à sortir de la déflation, le refus d'une vraie flexibilité du marché de l'emploi sauf pour les plus pauvres réduits à une vie de CDD), on peut parler d'une acceptation française du chômage de masse, comme tous ces gens qui souhaitent atteindre un objectif mais qui ne veulent pas payer le prix, comme tous ces gens qui voudraient voir une baisse des prix immobiliers mais qui n'acceptent pas la construction et multiplient les restrictions foncières, etc. Le taux de chômage inférieur à 5% est donc inatteignable en France (ou en Italie), pays qui se comportent comme de vulgaires currency board tropicaux vis-à-vis de Francfort (modulo quelques rebellions temporaires et cosmétiques), et qui refusent la décartellisation du marché du travail (mais il est vrai qu'avec des économies atones et déflationnistes, la réforme libérale est plus facile à dire qu'à faire : pas d'argent pour indemniser les perdants). Les rentiers de l'euro et les rentiers en CDI dans de grandes entreprises n'ont pas la moindre envie d'une redistribution des cartes (hashtag pas de vague), ils parlent de solidarité mais préfèrent payer pour la paix sociale plutôt que de risquer une perte de leurs privilèges, un secouage du cocotier de leur immobilier et un surcroît de concurrence. Se faire donner au final des leçons de progressisme et d'inclusion sociale et démographique par la Suisse,... voilà le genre de paradoxe que provoquent l'euro (qui n'est jamais qu'un refus communiste de la flexibilité des prix), et le refus tant de la flexibilité démocratique (localisme, référendums,...) que de la flexibilité de l'emploi.

Michel Ruimy : La réussite suisse est basée sur un tissu de PME extrêmement dense, tourné à 90% vers l'export, sur une économie diversifiée ayant des produits à forte valeur ajoutée, sur un système bancaire renommé, sur une main d'œuvre qualifiée mais surtout sur un dialogue social, permanent et décentralisé, qui est l'un des piliers de l'économie suisse. Il fonctionne sans quasiment aucune règle.

Surprenant, il n'y pas de code du Travail suisse au nom de la « liberté économique ». Cependant, les règles relatives aux relations du travail sont éclatées dans différents supports comme, par exemple, le code des obligations, équivalent à notre Code civil, où se trouvent tous les éléments relatifs au contrat de travail. A côté, il existe une législation du travail très réduite qui fixe un certain nombre de règles minimales d'ordre public sur l'hygiène, sur la sécurité au travail, sur l'interdiction du travail des enfants, les congés payés (4 semaines) et sur la durée maximale de travail (45 ou 50 heures selon les professions)... Et puis, il y a quelques lois spéciales non codifiées : les travailleurs détachés, le travail à domicile, le travail informel... Et, c'est tout ! Aucune règle légale ne prévoit d'indemnité de licenciement sauf pour les salariés de plus de 50 ans ayant 20 ans d'ancienneté dans leur entreprise qui ont droit à... 2 mois de

salaires. Et il n'existe qu'un embryon de législation sur les licenciements économiques collectifs dans les entreprises de plus de 250 salariés.

Ainsi, en Suisse, salaire minimum, durée du travail, indemnités de licenciement... tout se négocie, soit directement entre un salarié et un employeur lors de l'établissement du contrat de travail, soit lors de la négociation, entre syndicats et patronats, des conventions collectives du travail au niveau des entreprises ou des branches professionnelles... Il n'y a pas de domaine réservé à la négociation de branche et d'autres à la négociation d'entreprise. L'important est de « coller » à la réalité du terrain, de décentraliser le plus possible.

Un point qui pourra étonner, la loi suisse ne prévoit rien sur l'activité syndicale. Ainsi, la présence de délégués syndicaux dans des entreprises d'une certaine taille n'est absolument pas assurée. Il revient aux conventions collectives de travail de prévoir des dispositions sur l'implantation syndicale... si elles le souhaitent. Mieux, au grand étonnement de l'Union syndicale suisse, l'une des deux grandes confédérations syndicales helvétiques, bien que près de trois quarts des Suisses aient voté contre l'instauration d'un salaire minimum fédéral (fixé à 4 000 francs suisses) lors d'une votation en 2014, une vingtaine des plus grandes entreprises suisses ont tout de même décidé de respecter un salaire minimum de 4 000 francs suisses.

Cette culture du consensus est une donnée fondamentale pour comprendre le modèle suisse. La dernière grève générale nationale remonte à... 1918. Elle a été vécue comme un véritable traumatisme, qui a déclenché une sorte de « plus jamais cela » d'où cette détermination à se mettre autour d'une table et de négocier de la manière la plus décentralisée possible. Cette volonté affirmée de ne pas se mêler des affaires du monde du travail, qui ne relèvent que de ses seuls acteurs, se trouve « dans les gènes » des autorités suisses.

Certes, il existe des divergences mais les principes fondateurs sur lesquels repose l'économie suisse sont défendus par tous : une économie ouverte et libérale, un souci de maintenir la prospérité du pays quitte à accepter des sacrifices, le souci systématique d'abaisser les prix intérieurs pour combler le handicap d'un franc suisse fort, le maintien de la compétitivité des produits suisses à forte valeur ajoutée...

Quels seraient les outils qui pourraient permettre le plein emploi en France ? Si ceux-ci étaient immédiatement mis en place, quels seraient les délais avant sa réalisation dans le pays ?

Mathieu Mucherie : Selon Macron et la crème de la crème des penseurs administratifs parisiens, c'est par un swap graduel entre charges sociales et CSG (la politique économique ambitieuse de TOUS les gouvernements en France depuis 1991, qui n'a jamais fait le poids deux semaines face au moindre durcissement monétaire), et par quelques efforts (non-financés) sur l'élixir unanimiste de « la formation », que nous parviendrons, un jour, peut-être (si la chance vient à notre secours et que le monde hostile cesse de se conjurer contre notre beau modèle social), au plein emploi. Pathétiques idiots (j'allais dire pauvres idiots, mais si cela ne leur rapportait rien individuellement ils ne continueraient dans cette impasse). Vous croyez que le coût du travail est riquiqui en Suisse ou en Suède ? Vous croyez que la formation se serait brusquement dégradée en France dans les années 70-80, ou depuis 2008, ou qu'elle serait bien meilleure de l'autre côté de la Manche, ou qu'elle aurait une influence décisive sur la taille de la fille d'attente (alors qu'elle ne modifie que la place des individus dans ladite fille), ou qu'elle pourrait s'améliorer dans le cadre de son organisation bien enracinée (mi-étatique mi-mafieuse) que les gesticulations macroniennes effleureront à peine ?

Les outils, on les connaît donc, liberté contractuelle, liberté monétaire. Le 1er outil pour éviter le mismatch et réduire les désincitations, le 2e pour éviter qu'à chaque crise macro le chômage fasse un bond de quatre points que l'on mettra dix ans à annuler. Imaginons qu'ils apparaissent demain comme par magie, avec le départ de l'Élysée dans la nuit de Macron (pour une banque d'affaires). Leurs effets sur le taux de chômage hélas ne seraient pas immédiats. On peut rêver à des scénarios roses, mais le démantèlement moléculaire de l'euro ne se fera pas proprement, ce sera une affaire coûteuse, incertaine, et peut-être ravageuse si on remplace la tyrannie de la BCE par une tyrannie de la Banque de France confiée à des élèves talibans de JC Trichet ; nous aurions les gros des inconvénients de l'euro sans les maigres avantages, et dans la période transitoire le chômage ne baisserait probablement pas. Quant au marché du travail simple, libre, unifié et fluide (I have a dream), sans 35h et sans emploi à vie il sera certes moins hypocrite que le régime duale actuel où les bac+5 sont sécurisés et les bac-3 sont terrorisés, mais ce sera aussi un régime de type « winners takes all » et pas toujours reposant, alors quelques correctifs budgétaires ne seraient pas superflus pour lisser le choc et atténuer les résistances, surtout dans un premier temps où il faudra virer de nombreuses personnes inutiles dans les administrations privées et publiques. Dans les deux cas, nous n'y sommes pas (même si la dimension monétaire peut prendre moins de temps), confirmant le fait que les préférences collectives et les équilibres sociétaux ne changent que d'une façon millimétrique ; et donc le taux de chômage suisse restera pour longtemps comme la photographie d'une exo-planète par Hubble, un truc beau et qui existe, mais placé vraiment trop loin de l'hexagone (au-delà d'un lac de 3 kilomètres) pour nous culpabiliser, nous inciter à changer ou nous inspirer.

Michel Ruimy : Cette question est difficile tant l'étude du marché du travail suisse se révèle être un voyage au pays de l'étrange pour un Français : absence de salaire minimum, pas de durée légale du travail, ni indemnités de licenciement, ni heures de délégation, ni... Dotée d'une législation sociale réduite à la portion congrue, la Suisse base son modèle sur la négociation collective décentralisée. Pour elle, les débats français autour de la « loi Travail » ont paru surréalistes. Le modèle social suisse paraît aussi éloigné du nôtre que la planète Mars de la Terre.

On voit bien toutefois, que les « ordonnances Macron » vont dans le sens d'une décentralisation de la négociation. Toutefois, sur la base du modèle suisse, je ne pense pas que les Français soient, aujourd'hui, encore assez « mûrs » pour passer à un esprit aussi libéral. Imaginez-vous notre Président, ou un quelconque homme politique, lancer une réforme du marché du travail sur le « pas de salaire minimal, pas de durée légale de travail » au nom de l'intérêt suprême de la Nation ?

En fait, il faudrait, plus que tout, un événement fondateur qui révolutionnerait le monde du travail, qui unirait l'ensemble des Français et qui établirait les bases d'un nouveau consensus national, une nouvelle organisation du travail. En attendant, il faut se résoudre à modifier le marché du travail, par petites touches... en espérant ne pas devoir attendre un siècle avant d'observer une baisse très sensible du taux de chômage.